ÉLECTIONS Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

UFAP UNSa Justice

JE VOTE UFAP UNSa Justice

L'action utile !

CSA DSPOM

Le mot DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UFAP UNSa JUSTICE DSPOM



Les chiffres

- **Personnels pénitentiaires exerçant en Outre-Mer :**

3 278 Personnels

≈160 (CPIP et PS) Postes vacants

- **Données relatives à la surpopulation carcérale :**

7 080 Détenus

153,48% Surpopulation pénale

962 Matelas au sol

Frédéric BILLARD

> L'UFAP UNSa Justice force de contestation et de propositions.

Nous voulons une DSPOM renforcée, respectée et en capacité d'assumer pleinement ses missions

La DSPOM est le cœur du pilotage pénitentiaire ultramarin. Ressources humaines, carrières, paies, organisation, sécurité : chaque décision prise par cette direction se répercute directement sur les personnels affectés dans les territoires d'outre-mer.

Pourtant, les moyens dont elle dispose restent très en deçà de ses responsabilités.
Les agents doivent composer avec des effectifs insuffisants, des postes vacants et une charge de travail aggravée par les distances, les décalages horaires, les règles spécifiques de gestion et les contraintes propres à chaque territoire.

L'UFAP UNSa Justice refuse que cette situation devienne la norme.

Nous demandons un renforcement durable des équipes, l'ouverture des postes indispensables et le remplacement effectif des agents absents ou partis. Les missions de la DSPOM exigent une expertise solide, de la continuité et des conditions de travail permettant à chacun d'exercer pleinement ses responsabilités.

Notre action a déjà permis de défendre les agents du pôle de surveillance, d'obtenir une révision de l'organigramme de référence du PCSE et de préserver sa vocation sécuritaire. Cette avancée montre qu'une action syndicale déterminée, précise et constante peut produire des résultats.

Les locaux constituent également une urgence. Bureaux saturés, espaces collectifs insuffisants, salles de réunion inadaptées : les personnels ne peuvent plus travailler durablement dans de telles conditions.
Une extension sérieuse ou un déménagement vers un site adapté doit être engagé.

Nous voulons une DSPOM renforcée, respectée et en capacité d'assumer pleinement ses missions. Défendre ses agents, c'est aussi garantir un meilleur service à l'ensemble des personnels pénitentiaires ultramarins.

Lors du scrutin, choisissez une organisation qui connaît les réalités de l'outre-mer et agit concrètement pour celles et ceux qui les font vivre.

Votez UFAP UNSa Justice.



L'UFAP UNSa Justice ne simule pas le rapport de force, elle l'exerce ! **SEULE organisation à proposer depuis des années des formes de contestation concrètes.**

UN SYNDICAT FORT, C'EST UN SYNDICAT QUI S'ASSUME !

L'administration pénitentiaire traverse une crise sans précédent : surpopulation record, effectifs insuffisants, violences en hausse, conditions de travail dégradées, reconnaissance absente, réformes imposées sans moyens… Pendant que certains commentent, **l'UFAP UNSa Justice agit, revendique et se bat.**

Nous ne défendons ni une catégorie, ni un métier, ni un territoire, mais **TOUS les personnels. Notre combat est celui de tous.**

Nous refusons une administration qui exige toujours plus en donnant toujours moins, les réformes d'affichage et les économies faites sur ceux qui assurent chaque jour une mission essentielle.

Nous continuerons d'exiger des recrutements massifs, une vraie reconnaissance salariale et statutaire, des conditions de travail dignes et une politique construite sur les réalités du terrain.

Notre indépendance est notre force !
Voter UFAP UNSa Justice, c'est choisir l'action et un syndicalisme qui ne renonce jamais.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY



Vos priorités sont nos combats

LES REVENDICATIONS DE L'UFAP UNSa JUSTICE

Malgré **une surpopulation pénale exponentielle, des carences graves en effectifs tous corps confondus, des métiers qui usent, qui blessent et qui parfois tuent,** les Personnels pénitentiaires continuent à réussir là où l'ensemble de la société a échoué avant eux et cela, sans moyens, sans soutien institutionnel et sans reconnaissance.

Assez de mépris !

FACE À UN POUVOIR D'ACHAT QUI SE DÉGRADE :

Entre 2022 et 2023, le gouvernement a procédé à deux revalorisations du point d'indice de +3,5 % en juillet 2022 et de +1,5 % en juillet 2023. Ces hausses, présentées comme un effort significatif, ont été rapidement absorbées par l'inflation, qui a dépassé 10 % cumulés sur la période. ***Résultat :*** *le traitement indiciaire réel des fonctionnaires a continué de baisser, année après année. En 2026, la situation est devenue inacceptable : certains agents perçoivent un traitement indiciaire inférieur au SMIC, leur rémunération n'atteignant le minimum légal que grâce à l'indemnité différentielle. Autrement dit, l'État employeur compense artificiellement des grilles indiciaires devenues obsolètes, au lieu de les revaloriser.*

Des **grilles indiciaires ambitieuses** et largement réévaluées, la fin du recours à l'indemnité différentielle et un point d'indice indexé sur l'inflation.

Le rétablissement de la GIPA, des durées dans les échelons de 2 ans maximum en moyenne, la revalorisation de la PSS, de l'ICP, de l'IFO et de l'IFSE, le paiement des heures supplémentaires et leur défiscalisation pour tous les corps.

FACE À UNE SÉCURITÉ DÉFAILLANTE :

La **création d'Établissements Spécialisés et Adaptés** (ESA) dans chaque région et en Outre-Mer, une évaluation individualisée du potentiel de dangerosité de chaque détenu, la fin du travail isolé par la mise en place du travail en équipes mobiles et des EPI adaptés à la morphologie de chacune et de chacun. Protéger l'agent ne dispense pas d'organiser la détention !

FACE AU MANQUE CRIANT D'EFFECTIFS :

Un **recrutement massif,** des organigrammes de référence pour tous les corps avec une clause de revoyure annuelle et un **Observatoire paritaire permanent des effectifs.**

POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Une filière autonome de prévention, la **8e semaine de congés pour tous, l'autonomie de service** afin de remettre celui-ci dans les mains des agents et la fin des modes dégradés.

POUR LA VALORISATION DU STATUT ET DE LA CARRIÈRE :

L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, le rétablissement des CAP pour la mobilité et l'avancement et l'élargissement du statut spécial à tous les personnels pénitentiaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE DIT NON !

- **NON** aux 5 000 vacances de postes, tous corps et grades.
- **NON** aux heures non payées ou écrêtées.
- **NON** à l'indignité de nos conditions de travail, à la surpopulation pénale et aux 5 000 agressions annuelles
- **NON** à la contractualisation de nos métiers.

L'UFAP UNSa JUSTICE ACCUSE !

- L'administration d'inertie en matière de recrutement.
- L'administration d'organiser une forme de travail dissimulé.
- L'administration de bafouer son obligation de garantir notre santé et notre sécurité.
- L'administration de participer à la casse du service public pénitentiaire.

Un changement de CAP radical s'impose !

POUR UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM :

Le maintien du système de répartition, le départ à 52 ans pour les corps dits « super actifs » et 62 ans pour les corps dits « sédentaires ». L'extension du 1/5e à tous les personnels pénitentiaires. Le passage du 1/5e au 1/4e et son déplafonnement pour les personnels de surveillance.

POUR L'INSERTION ET LA PROBATION :

Une Direction autonome de l'Insertion et de la Probation et la consécration des missions des SPIP comme appartenant pleinement au domaine régalien de l'État.

POUR UNE VÉRITABLE FORMATION :

Initiale et continue, intégrée aux cycles de travail. Se former est un droit et ne doit plus coûter des heures aux agents.

POUR L'ACTION SOCIALE :

Une vraie politique du logement, des places en crèche adaptées à nos horaires et des aides à la hauteur de la détresse sociale.

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE EN OUTRE-MER :

La création des mêmes structures et missions qu'en Hexagone (ERIS, équipe cynotechnique, UHSI, UHSA, EPM, ESA) et la reprise des extractions judiciaires par l'administration pénitentiaire.

La seule réaction possible face à une administration qui fait la sourde oreille, c'est le COMBAT SYNDICAL !
UNIE, DYNAMIQUE et TOURNÉE VERS L'AVENIR

CSA DSPOM

UFAP
UNSa Justice

Nos engagements

Témoignage de Manuella Montout **sur l'engagement syndical**

Valoriser l'engagement syndical au sein de la filière de surveillance électronique

La représentation des personnels prend une dimension particulière au sein de la filière de surveillance électronique, dont les missions et les conditions d'exercice connaissent des évolutions constantes. Les agents sont au cœur d'un dispositif essentiel de la justice, reposant sur la surveillance, le suivi et l'accompagnement des personnes placées sous mesure.

Dans ce contexte, faire entendre la voix des personnels de la filière est indispensable.
La représentation syndicale permet de porter les réalités du terrain auprès de l'administration, de défendre les droits et les intérêts des agents, mais également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la reconnaissance des spécificités de ce métiers.

Un engagement syndical au plus près du terrain

S'engager syndicalement, c'est avant tout choisir de ne pas rester spectateur face aux difficultés rencontrées au quotidien. C'est être à l'écoute des collègues, recueillir leur préoccupation, puis le porter collectivement dans les instances de dialogue social.

Dans la surveillance électronique, cet engagement peut notamment porter sur **les effectifs, la charge de travail, l'organisation des services, les astreintes et permanences, la reconnaissance des compétences, la formation, l'évolution des missions et des carrières,** mais aussi sur les conséquences concrètes des transformations de la filière.

L'action syndicale doit ainsi permettre des faire remonter ce qui est vécu sur le terrain : les contraintes opérationnelles, les situations complexes rencontrées part les agents, les difficultés d'organisation, mais également les réussites et les initiatives qui méritent d'êtres reconnues et valorisées.

Pourquoi s'investir au service de ses collègues ?

L'engagement syndical repose souvent sur une volonté simple : être utile aux autres.

S'investir, c'est accepter de consacrer du temps pou défendre un collègue confronté à une difficulté, accompagner une équipe lors d'une évolution de l'organisation, expliquer les droits et les procédures, ou encore alerter lorsque les décisions prises ne correspondent pas aux réalités du terrain.

C'est également contribuer à construire une filière de surveillance électronique mieux reconnue, dans laquelle les agents peuvent exercer leurs missions dans de bonnes conditions, avec des moyens adaptés et une véritable visibilité sur leur avenir professionnel.

Une expérience de terrain au service du collectif

L'engagement syndical prend tout son sens lorsqu'il permet de transformer une difficulté individuelle en revendication collective.

Une situation rencontrée par un agent, une problématique récurrente au sein d'un service ou une liée à l'organisation du travail peut ainsi devenir le point de départ d'une intervention auprès de la hiérarchie ou de l'administration. L'objectif n'est seulement de répondre à une situation ponctuelle, mis d'obtenir des réponses durables et applicables à l'ensemble des personnels concernés.

Cette démarche contribue à renforcer le dialogue social et à faire reconnaitre l'expertise des agents de la surveillance électronique, qui sont les mieux placés pour identifier les réalités, les contraintes et les besoins de leur filière.

Défendre aujourd'hui, construire demain

Valoriser l'engagement syndical dans la surveillance électronique, c'est donc rappeler que **la qualité du service public passe aussi par la reconnaissance des celles et ceux qui l'assurent au quotidien.**

Notre engagement consiste à défendre les personnels, à porter leur parole et à agir pour une filière mieux reconnue, dotée de moyens à la hauteur de ses missions et offrant de véritables perspectives professionnelles.

Parce que derrière chaque évolution régimentaire chaque réorganisation et chaque décision administrative, il y des agents des équipes et des conditions de travail, **la représentation des personnels doit rester au plus près du terrain et de la réalité de la surveillance électronique.**

Nos actions







Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

UFAP
UNSa Justice

ÉLECTIONS
Professionnelles
Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice

UNSa Justice
L'action utile !

La liste

Liste CSA DSPOM



1

Frédéric Billard
CPT
DPIPPR/PCSE/
Responsable
DU PCSE



2

Manuella Montout
BCPEX
DPIPPR/PCSE/
Surveillance PCSE



3

Ghislaine Thobor
AA
Direction /secrétariat
de direction



4

Sega Lalung
TECHNICIEN
DSI/Unité
fonctionnelle

FLASHEZ-MOI

ET SUIVEZ-NOUS !

Unie, Dynamique, tournée vers l'avenir !

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APPLICATION DÈS MAINTENANT

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play